

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE MAINE ET LOIRE

MAIRIE DE MIRE



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021

### DELIBERATION N°16042021-01

L'an deux mil vingt et un, le seize avril à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Miré, en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Brigitte OLIGNON.

**Étaient présents :** Madame Brigitte OLIGNON, Madame Liliane LANDEAU, Monsieur Éric GUERIN, Monsieur Alain CLEMENCEAU, Madame Nadia AUBRY, Monsieur Serge BEILLARD, Monsieur Dominique BELLANGER, Monsieur Daniel CLOUET, Monsieur Florent DESETRES, Madame Delphine HALARD, Monsieur Jean HARVEY, Monsieur Éric MENAGÉ, Madame Laure NITZEL, Mme Murielle SIMON.

**Était absente :** Madame Christelle VIGNAIS

CONVOCATION DU 22 MARS 2021  
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15  
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 14  
NOMBRE DE VOTANTS : 14

**Mme Laure Nitzel a été élue secrétaire de séance.**



## **Délibération n° 01 : VALIDATION DES DEVIS D'ORANGE – RACCORDEMENT LOTISSEMENT LA TOUCHE**

Mme le Maire, présente à l'assemblée les devis suivants concernant le raccordement des réseaux télécoms du lotissement « la Touche » :

### **1- Travaux de câblage**

PRESTATION(S)	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (€)
<b>Prestation(s) Travaux</b>				
T13 13-48 Etude du projet de câblage mono ou bi fibre optique pour pavillons neufs ou lots	UNS	1	950.0	950.00
T15 >=9 Travaux de câblage optique 1FO d'une zone pavillon depuis PDO à proximité du lot jusqu'au point de raccordement en limite de lotissement	LGT	18	266.0	4788.00
<b>S/TOTAL :</b>				<b>5738.00</b>
Arrêté le présent devis à la somme de : six mille huit cent quatre vingt cinq Euros et soixante Cents				Montant total Hors Taxes 5738.00 €
				Montant TVA à 20.0 % 1147.60 €
				<b>MONTANT TOTAL TTC 6885.60 €</b>

### **2- Infrastructures**

PRESTATION(S)	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (€)
<b>Prestation(s) Travaux</b>				
A103 13-48 Conseil, suivi des travaux et recette de conformité des infrastructures en lotissement pour réseaux fibre optique et/ou cuivre	UNS	1	2134.0	2134.00
<b>S/TOTAL :</b>				<b>2134.00</b>
Arrêté le présent devis à la somme de : deux mille cinq cent soixante Euros et quatre vingts Cents				Montant total Hors Taxes 2134.00 €
				Montant TVA à 20.0 % 426.80 €
				<b>MONTANT TOTAL TTC 2560.80 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- De valider les devis suivants :
  - o Le devis d'UPR Ouest-Pôle Angers en date du 09/04/2021 pour un montant de 5738.00€ HT soit 6885.60€ TTC
  - o Le devis d'UPR Ouest-Pôle Angers en date du 09/04/2021 pour un montant de 2134.00€ HT soit 2560.80€ TTC
- D'autoriser la Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait et délibéré en séance le 16/04/2021,  
A Miré

La Maire,  
Brigitte OLIGNON

